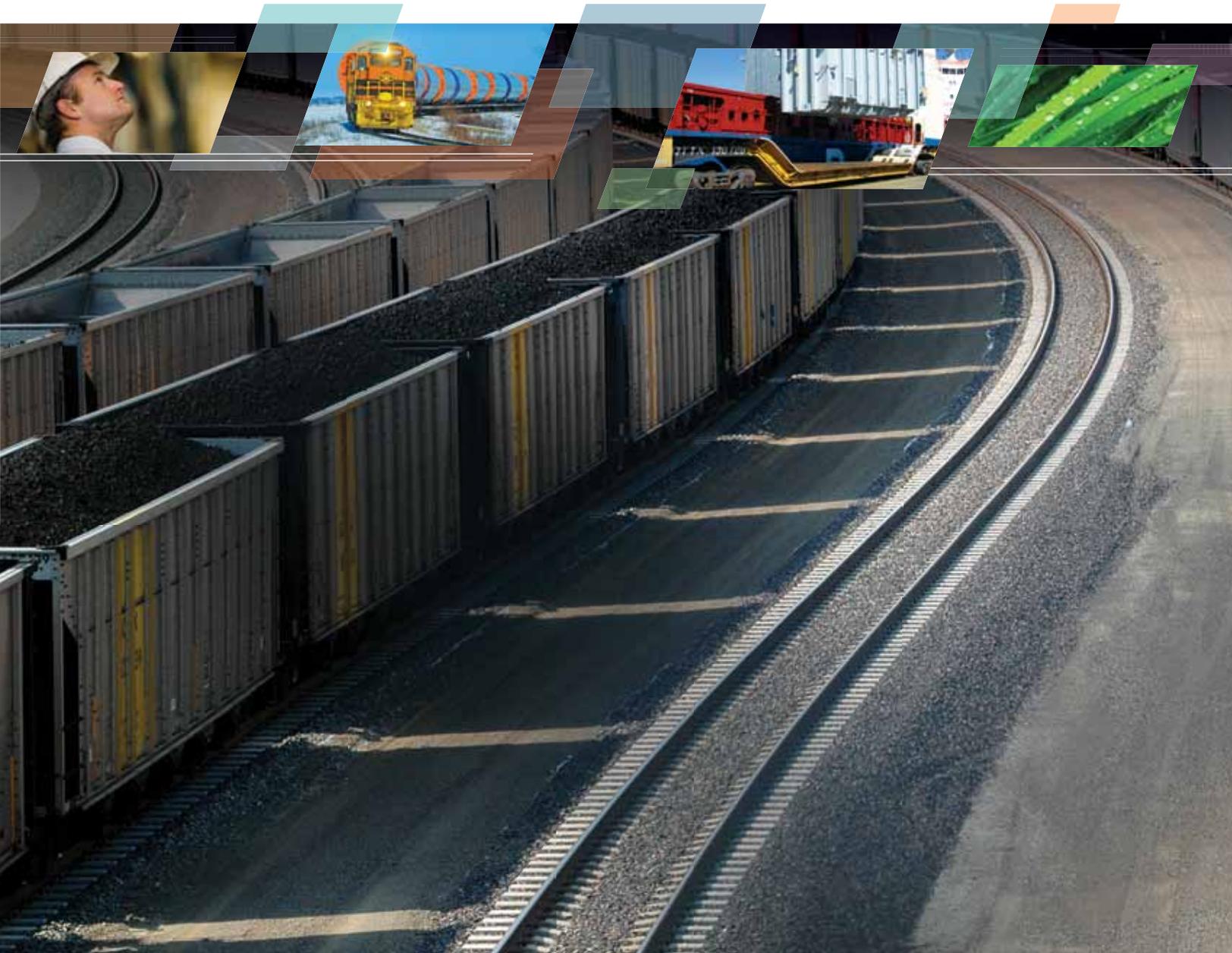




Association des chemins  
de fer du Canada

# Chargement sécuritaire des wagons





# Promouvoir

et d'améliorer continuellement le déplacement  
sécuritaire des personnes et des biens

## A propos de l'ACFC

**L'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) représente environ 50 entreprises ferroviaires de marchandises, touristiques, de banlieue et interurbains des au Canada, leur 35 000 employés et plus de 45 fournisseurs associés et partenaires.**

Le secteur ferroviaire, moteur de l'économie canadienne. Les chemins de fer acheminent plus de 70 millions de personnes et plus de 70 % des marchandises expédiées par transport de surface chaque année. Les Sociétés membres de l'ACFC exécuter une moyenne de 1 100 passagers et trains de marchandises chaque jour, souvent sur certains des terrains les plus accidentés du monde et dans certaines des conditions du monde les pires conditions météorologiques.

One of the primary activities of RAC is to promote and continually improve the safe movement of people and property. One of the primary activities of the ACFC is to promote and continually improve the safe movement of people and property. In addition to the many people and property that are transported on the rail, trains are often called upon to transport loads that require special attention to ensure compliance with all safety regulations.

### Chargement sécuritaire des wagons

L'Équipe des services mécaniques est appelé à surveiller le transport ferroviaire et d'encourager l'adoption de méthodes sécuritaires de chargement et de transport par la publication d'instructions et par des conseils donnés aux expéditeurs et aux personnes responsables du chargement et de la manutention des marchandises dans les chemins de fer. Doté d'une expérience acquise sur plusieurs décennies dans le secteur ferroviaire, l'équipe est une autorité sur les règles élaborées par l'Association des chemins de fer du Canada, l'Association of American Railroads et Transports Canada.

Leur rôle est :

- interpréter et de expliquer, sur demande, aux expéditeurs et aux chemins de fer membres ;





# Pratiques

en matière sûres et efficaces  
de chargement

- de favoriser l'adoption de meilleures méthodes de chargement, autant pour le trafic intérieur que le trafic international, et aussi bien pour les transports en wagons couverts et en wagons découverts que pour les conteneurs, les semi-remorques, ou les chargements exceptionnels;
- d'aider les expéditeurs et les compagnies de chemin de fer à instituer de nouvelles méthodes de chargement ou à réviser celles de l'AAR et de l'ACFC qui sont déjà en place;
- de favoriser l'entretien de bonnes relations entre les chemins de fer et leurs clients

### **Chargement sécuritaire des wagons**

Il est important, autant pour les compagnies de chemin de fer que pour leurs clients, de procéder au chargement sécuritaire et efficace des wagons. Les marchandises, particulièrement celles qui sont transportées en wagons découverts, doivent être chargées de manière à ce qu'elles arrivent en bon état à leur lieu de destination et sans compromettre la sécurité de l'exploitation. L'échange des wagons entre les réseaux s'en trouve par ailleurs facilité.

L'Association des chemins de fer du Canada s'est donné comme mandat de veiller à ce que le transport ferroviaire soit concurrentiel avec le transport routier. Dans ce cadre, elle voit à ce que les opérations de chargement et de déchargement des wagons n'entraînent pas de coûts supplémentaires ou de retards inutiles de livraison pour les clients des compagnies de chemin de fer. Les services Marketing et Exploitation des chemins de fer ont eux aussi tout intérêt à adopter des méthodes de chargement efficaces et sécuritaires.

Les méthodes de chargement des wagons couverts et découverts sont régies par la réglementation établie par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) et l'Association of American Railroads (AAR), et la Loi sur la sécurité ferroviaire en impose l'observation.

L'Association des chemins de fer du Canada sert les intérêts de ses membres et de leurs clients en encourageant les expéditeurs et le personnel des chemins de fer à adopter des méthodes de chargement sécuritaires et en veillant à ce que la réglementation soit bien appliquée. Elle peut aussi se prononcer sur les litiges opposant des chemins de fer entre eux ou des chemins de fer et des clients, ceci, bien entendu, aux coûts les plus bas possibles.

Les directeurs - Réglementation des chargements participent aux travaux du comité sur la réglementation du chargement des wagons découverts de l'AAR et ont également des réunions avec des représentants de l'AAR pour échanger avec eux des informations. Cette étroite collaboration avec nos collègues américains est vitale étant donné le volume du trafic transfrontalier. Un aspect fondamental

*L'Association des chemins  
de fer du Canada est  
heureuse d'apporter ce  
concours aux compagnies  
de chemins de fer du  
Canada et leurs clients*

*Les méthodes de chargement des wagons couverts et découverts sont régies par la réglementation établie par l'Association des chemins de fer du Canada*

du rôle des directeurs - Réglementation concerne l'éducation. En effet, ils consacrent beaucoup de temps à l'animation de séances d'information, qui s'adressent aux expéditeurs et au personnel des chemins de fer. Ce travail d'éducation ne se termine jamais : le personnel change, et les équipements, la réglementation ainsi que les méthodes sont en constante évolution. Des manuels et des documents audiovisuels se rapportant à la réglementation et conçus par l'Association servent d'outils pédagogiques dans les sessions de formation.

L'Association des chemins de fer du Canada est heureuse d'apporter ce concours aux compagnies de chemins de fer du Canada et leurs clients, et elle espère avoir le plaisir de travailler avec vous afin d'assurer que le rail demeure le moyen de transport le plus sécuritaire.

**Vous pouvez nous joindre à :**



**Ottawa**

**Claude Gagnon**

Directeur, Services mécaniques  
Association des chemins de fer du Canada

99 rue Bank, bureau 901, Ottawa,  
(Ontario), K1P 6B9

Cell: 438-827-5110

Bureau: 613-564-8095

cgagnon@railcan.ca



**Vancouver**

**Robert Corfield**

Directeur, Réglementation des chargements  
Association des chemins de fer du Canada

19821 – 36e Avenue, Langley,  
(Colombie-Britannique), V3A 2R3

Cell: 604-788-2327

Bureau: 604-532-1084

Télécopier: 604-532-1084

robertc@railcan.ca

**Visitez notre site Web à l'adresse [www.railcan.ca/fr](http://www.railcan.ca/fr)**



STRENGTHENED  
WITH D-RINGS EXTRA

AAR-73W

IT 226200  
59800

11-2 IL 73-0

L 75-



99 rue Bank, bureau 901, Ottawa, ON Canada K1P 6B9  
T 613 567 8591 TÉLÉC 613 567 6726 [www.railcan.ca/fr](http://www.railcan.ca/fr)